

Communiqué de presse

Programmes allégés en SES : enfin, la concertation ?

Paris, le 19 septembre 2024

Le ministère publie ce jour la note de service modifiant le programme d'examen pour le baccalauréat 2025, mais reste encore flou pour les années suivantes. Cet aménagement est très contesté par la profession : Il est urgent de constituer un groupe de travail pour aménager durablement les programmes de SES.

En juin dernier, le ministère de l'Éducation nationale avait annoncé, par simple mail, un allègement du programme de spécialité SES de terminale pour la rentrée 2024. Demandée et attendue par la profession, l'annonce avait donc suscité le soulagement, mais aussi la déception : décidées sans concertation avec les acteurs de terrain, les suppressions de chapitres envisagées (la justice sociale, l'école, les crises financières) conduisent à faire disparaître des thèmes essentiels pour la formation citoyenne des élèves et aggravent encore le manque de pluralisme des programmes de SES.

Un allègement pour cette année, et après ?

La publication de la note de service, si elle entérine la nécessité d'un allègement des programmes de SES, ne résout que temporairement la situation, pour l'année 2024-2025. Reçue en audience le 10 septembre 2024, L'APSES a demandé la mise en place d'un groupe de travail pour les sessions suivantes mais la DGESCO n'a pris aucun engagement sur ce point.

Une suppression définitive de thèmes essentiels serait inacceptable

Le ministère doit absolument écouter la profession pour adopter une décision qui fasse consensus et tienne compte de notre expertise professionnelle. Il n'est pas envisageable de supprimer définitivement la réflexion sur la justice sociale, les analyses en sociologie de l'École et l'étude des crises financières de notre enseignement. Il n'est pas non plus envisageable d'amputer le programme de Terminale tout en laissant intact le programme de Première, qui pose les mêmes problèmes (lourdeur, technicité excessive, manque de pluralisme).

Travailler à des programmes équilibrés et renouvelés pour la rentrée 2025

Afin d'améliorer les conditions d'enseignement et de préserver la formation scientifique et citoyenne des élèves, l'APSES demande donc :

- au plus vite, l'ouverture de la concertation afin d'aménager durablement le programme pour la rentrée 2025 ;
- à plus long terme, une réécriture de l'ensemble des programmes de SES au lycée pour revenir à des programmes véritablement pluralistes, comportant un nombre adapté de problématiques explicitées et qui permettent aux élèves d'aborder les questions centrales au cœur des débats économiques, sociaux et politiques contemporains.